



Journées Plastiques et Environnement

27-28 juin 2019

3 notions proches:

- **Un dépôt contraire au règlement de collecte**
 - Une localisation du dépôt à un emplacement prévu à cet effet ;
 - Un non respect du règlement de collecte.
- **Le dépôt sauvage : « des déchets « abandonnés, déposés ou gérés contrairement aux prescriptions du présent chapitre et des règlements pris pour leur application »**
 - Un acte de la part du détenteur du déchet (particuliers, entreprises) ;
 - Un abandon d'un ou plusieurs objets ou produits ;
 - Un abandon de manière ponctuelle ;
 - À un endroit donné où les déchets ne devraient pas l'être.
- **La décharge illégale / la décharge brute**
 - Fonctionnement sans autorisation ICPE ;
 - Apports réguliers et conséquents.



LES SANCTIONS

infractions	Sanctions	textes
Dépôts en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements prévus à cet effet, de déchets	Amende forfaitaire (68€) ou Contravention de 3 ^{ème} classe (max 450 euros)	R. 633-6 code pénal
Dépôts en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements prévus à cet effet, de déchets <u>à l'aide d'un véhicule</u>	Pas d'amende forfaitaire / Contravention de 5 ^{ème} classe et confiscation du véhicule (1500 euros ou 7500 pour une personne morale)	R. 635-8 code pénal R. 541-77 ce
Dépôts dans des conditions contraires aux code de l'environnement <u>si le producteur ou le détenteur n'est pas un ménage</u>	2 ans de prison et / ou 75 000 euros d'amende	L. 541-3 ce L. 541-46 ce
Brûlage de déchets ménagers – non respect du RSD	Amende forfaitaire (68€) ou Contravention de 3 ^{ème} classe (max 450 euros)	L. 1311-2 code santé publique
Dépôt qui entrave ou diminue la liberté ou la sureté sur la voie publique	Contravention de 4 ^{ème} classe et confiscation du véhicule (max 750€)	R. 644-2 code pénal
Dépôt portant occupation non autorisé du domaine public routier	Contravention de 5 ^{ème} classe (1500 euros ou 7500 pour une personne morale)	R. 166-2 code de la voirie routière

Dans le bac
et l'affaire est
dans le sac.

Les dépôts sauvages
sont interdits
et facturés 110€



La propreté, c'est l'affaire de tous.
+ infos : www.sablesursarthe.fr
N° Vert 0 800 00 85 23



DÉCHETS SAUVAGES

Pré-Étape

- Qualification du dépôt
- Qualification du lieu

Domaine public

Propriété privée

Qui est responsable du dépôt sur propriété privée?



Détenteur du déchets
Auteur du dépôt
Propriétaire si comportement fautif

- se poser la question du but de l'action

Étape 1

- Faire constater le plus précisément possible:
 - Lieu
 - Date
 - Identité et qualité de l'équipe
 - Non conformité
 - Analyse - photos
 - Propositions au maire

À noter: dans le cadre de l'examen du projet de loi portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement,, les députés ont permis la transmission et l'enregistrement d'images prises sur la voie publique par le moyen de la vidéoprotection pour assurer la La prévention de l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets.

Le processus législatif n'étant pas terminé, cette possibilité n'est pas encore inscrite législativement

DÉCHETS SAUVAGES

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Logique coercition

- **La consignation** = sommes nécessaires à la remise en état du site

Logique sanction

- **Engagement des travaux d'office** = travaux de mise en sécurité

Logique sanction

- **Suspension:** attention sanction lourde (à manier avec précaution)

Logique sanction

- **L'amende**

Logique coercition

- **L'astreinte**

PROCÉDURE PÉNALE

la **transmission** au procureur

l'**opportunité d'engager des poursuites**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Delphine MAZABRARD

Responsable pôle institutionnel, juridique et fiscal

dmazabrard@amorce.asso.fr

Journées Plastiques et Environnement

27-28 juin 2019